

## MASTER 1 et 2 LANGUES ET CULTURES CELTIQUES EN CONTACT (master mention « langues et sociétés ») Année 2020-21

### Présentation de la formation

L'équipe enseignante du Master est composée d'enseignants et enseignants-chercheurs français et étrangers, en poste à l'UBO ou hors de l'UBO, spécialistes des domaines concernés ; la dimension internationale est donc très importante. Certains cours et suivis de travaux s'effectuent à distance.

### Organisation du master

Le master est dirigé par un Conseil qui se réunit plusieurs fois par an, sous l'autorité des directeurs de la formation, assistés, une fois par an, du conseil de perfectionnement visant à porter un regard sur la formation dispensée.

Les étudiants peuvent rencontrer les professeurs de l'UBO dans leurs bureaux à leurs heures de réception ou sur rendez-vous convenus par courriel. Ils disposent également d'une boîte à lettres au nom de chaque enseignant et de la secrétaire, en accès libre dans le local courrier B223. Les étudiants peuvent aussi contacter les enseignants extérieurs par courrier électronique.

### Informations pratiques :

Secrétaire du Master Bureau : Téléphone : E-mail : ouverture :	<b>Anne-Marie Salvan</b> B206 02 98 01 68 05 <a href="mailto:Anne-Marie.Salvan@univ-brest.fr">Anne-Marie.Salvan@univ-brest.fr</a> <i>fermé le vendredi après-midi</i>
--	---

### Coordonnées des responsables pédagogiques :

<b>Anne Hellegouarc'h</b> Responsable du Master	<a href="mailto:Anne.hellegouarch-bryce@univ-brest.fr">Anne.hellegouarch-bryce@univ-brest.fr</a>	Bureau D308
<b>Gaëlle Le Corre</b> Responsable du M1 option moderne	<a href="mailto:Gaelle.lecorre@univ-brest.fr">Gaelle.lecorre@univ-brest.fr</a>	Bureau D319
<b>Daniel Le Bris,</b> Responsable du M2 option moderne	<a href="mailto:Daniel.lebris@univ-brest.fr">Daniel.lebris@univ-brest.fr</a>	Bureau D322
<b>Hélène Bouget,</b> Responsable de l'option médiévale	<a href="mailto:Helene.bouget@univ-brest.fr">Helene.bouget@univ-brest.fr</a>	Bureau D343

## Organisation générale de la formation :

Dans chaque option, les étudiants suivent les cours d'initiation aux trois langues celtiques pendant deux semestres (S7 et S8) : langues celtiques médiévales (moyen breton ; moyen gallois et vieil irlandais) ou langues celtiques modernes (breton ; gallois et irlandais), selon l'option choisie. A partir du semestre 9, ils ont la possibilité de choisir celle des trois langues celtiques dans laquelle ils veulent se spécialiser. Ces cours d'introduction aux langues celtiques ainsi que 3 autres EC (Histoire des langues celtiques, Littérature des pays celtiques, Histoire et civilisation des pays celtiques) forment l'**UE1** :

### Semestre 7

UE1	Option Celtique médiéval ALGS7100 (9 ECTS)	Option Celtique moderne ALGS71A0 (9 ECTS)
EC1	<b>Histoire des langues celtiques</b> ALGS7110	
EC2	<b>Introduction aux langues celtiques médiévales</b> ALGS7120	<b>Introduction aux langues celtiques modernes</b> ALGS712A
EC3	<b>Littérature des pays celtiques</b> ALGS7130	
EC4	<b>Histoire et civilisation des pays celtiques</b> ALGS7140	

Dans l'UE1, trois cours (EC1, 3 et 4) sont communs aux deux options : ces cours communs sont matérialisés en bleu ci-dessus et dans l'emploi du temps ; les cours de l'option médiévale y seront indiqués en rouge, ceux de l'option moderne, en vert). Tous les cours de l'UE2 sont en revanche spécifiques à chaque option : selon l'option choisie, les étudiants suivront 3 EC de contenu « celtique médiéval », ou 3 EC de contenu « celtique moderne » :

UE2	Celtique médiéval ALGS7200 (6 ECTS)	Celtique moderne ALGS72A0 (6 ECTS)
EC1	<b>Approches transversales littéraires 1</b> ALGS7210	<b>Patrimoine immatériel des pays celtiques 1</b> ALGS721A
EC2	<b>Histoire des textes et des manuscrits 1</b> ALGS7220	<b>Littératures orales et écrites des pays celtiques 1</b> ALGS722A
EC3	<b>Introduction à l'ancien français 1</b> ALGS723A	<b>Changements de langue et politiques linguistiques 1</b> ALGS723D

Les cours enseignés dans les **UE3**, **UE4** et **UE5** sont transversaux : ils sont communs à toutes les formations de l'UFR Lettres, et sont obligatoires pour valider la formation :

<b>UE3</b>	
APRO730A	Compétences numériques et conférences (3 ECTS)
<b>UE4</b>	

AMDL7400	Langue vivante (3 ECTS) : cours transversaux de langue dispensés par le CIL
<b>UE5</b>	
APRO7500	Clés pour l'insertion professionnelle (3 ECTS) : cours transversaux (UFR)

Enfin, l'**UE6**, pour le semestre 7, consiste en des cours de renforcement disciplinaire :

<b>UE6</b>	
ALGS760	Renforcement disciplinaire (cours de conversation, de soutien dans certaines langues ou cours complémentaires liés aux langues étudiées) (6 ECTS)

Les cours se situant dans la continuité de ceux du semestre 7 selon une progression chronologique, la structure du semestre 8 s'appuie sur la même architecture que celle du semestre précédent - à quelques différences près : le renforcement disciplinaire de l'UE6 est remplacé par un point recherche autour du travail de rédaction du mémoire.

## Semestre 8

Comme au semestre 7, les cours d'UE1 sont en partie communs aux deux options (EC1, 3 et 4), tandis que les cours de langue sont spécifiques à chacune (EC2) ; et les cours d'UE2 comportent 3 EC spécifiques à chaque option :

UE1	Celtiques médiéval ALGS8100 (9 ECTS)	Celtique moderne ALGS81A1 (9 ECTS)
EC1	<b>Histoire des langues celtiques 2</b> ALGS8110	
EC2	<b>Introduction aux langues celtiques médiévales 2</b> ALGS8120	<b>Introduction aux langues celtiques modernes 2</b> ALGS8112
EC3	<b>Littérature des pays celtiques 2</b> ALGS8130	
EC4	<b>Histoire et civilisation des pays celtiques 2</b> ALGS8140	

UE2	Celtique médiéval ALGS8200 (6 ECTS)	Celtique moderne ALGS82A0 (6 ECTS)
EC1	<b>Approches transversales littéraires 2</b> ALGS8210	<b>Patrimoine immatériel des pays celtiques 2</b> ALGS821A
EC2	<b>Histoire des textes et des manuscrits 2</b> ALGS8220	<b>Littératures orales et écrites des pays celtiques 2</b> ALGS822A
EC3	<b>Introduction à l'ancien français 2</b> ALGS8230	<b>Changements de langue et politiques linguistiques 2</b> ALGS823D

<b>UE3</b>	
APRO830A	Compétences numériques et conférences (3 ECTS)

<b>UE4</b>	
AMDL8400	Langue vivante (3 ECTS) : cours transversaux de langue dispensés par le CIL
<b>UE5</b>	
APRO8500	Professionnalisation (3 ECTS)
<b>UE6</b>	
ALGS860	Point recherche 1 (séminaire de présentation de l'avancée de la réflexion sur le travail de mémoire) (6 ECTS)

### Structure des deux options :

Les enseignements seront, pour une partie d'entre eux, agencés de manière thématique sous forme de communications qui seront présentées par une dizaine de spécialistes français et étrangers (principalement des pays celtiques). Les professeurs et chercheurs qui interviendront dans ce Master présenteront leurs cours par blocs de 2, 3 ou 4 heures selon le cas dans le cadre de chaque EC. Ces enseignements porteront sur des sujets spécifiques qui seront toutefois pertinents aux interventions des autres collègues.

Les cours mutualisés en UE1 (cours communs à l'option mondes médiévaux et mondes modernes) et les cours d'UE2 (option moderne) ont été conçus de façon à respecter une progression chronologique : semestre 7 (période pré-romaine jusqu'au Haut Moyen Age), semestre 8 (du Bas Moyen Age au XVIII<sup>e</sup> siècle), semestre 9 (période moderne – principalement, XIX<sup>e</sup> au présent).

Le semestre 10 sera consacré à un séjour dans un pays celtique durant lequel vous devez, soit parfaire vos connaissances dans une des langues celtiques, soit approfondir un sujet de recherche littéraire, historique ou civilisationnel. Vous profiterez également de ce séjour pour terminer votre mémoire de M2 : ce dernier semestre est en effet entièrement validé par le mémoire et sa soutenance.

Chaque semestre ne dure que 10 semaines. Il n'y aura donc que 10h de cours dans chaque EC (y compris pour chacune des langues celtiques étudiée). Etant donné le nombre d'heures relativement restreint dans chaque domaine, vous devrez faire un travail individuel considérable en-dehors des cours (préparation des cours, lectures, pratique des langues, etc.). Pour cette raison, des supports audio-visuels vous seront suggérés par vos professeurs en plus de la bibliographie. En outre, nous vous encourageons à créer des groupes d'études qui vous permettront :

- a) de mieux vous connaître et de partager vos connaissances,
- b) de mieux préparer les leçons ensemble et
- c) de pratiquer les langues celtiques diverses ensemble.